



Compte rendu de la réunion de Comité tenue le samedi 30 novembre 2013

17 rue des Tanneries 75013 Paris

Présents : Mmes A. Morlighem, M. Combettes, E. Ballabriga; MM. I. Horvath, F. Mannato, Y. Moreau, C. Synowieczki.

Excusés : Mmes N. Clément, S. Fallenot, C. Lochner; MM. B. Charolles, C. Karcher, J-C. Larive, M. Massucci.

Absent : M. G. Guerrier.

Le quorum étant atteint, le président, Imre Horvath, ouvre la séance à 12h00, en exprimant sa sympathie pour Nadia, absente en raison d'un deuil très récent.

Les difficultés pour réunir le comité étant importantes, d'une part à cause de l'éloignement géographique des membres du comité et d'autre part - et c'est lié - parce qu'il n'est pour le moment pas envisageable de rembourser les frais de déplacement, le comité convient qu'il sera possible de prendre des décisions par internet en cas d'urgence ou d'impossibilité de se réunir. Il est dès lors vraiment souhaitable que les mails envoyés aux membres du comité soient lus et au moins un accusé de réception envoyé à l'expéditeur.

Les projets de compte-rendu sont adressés aux membres du comité, qui ont une quinzaine de jours pour apporter leurs remarques et propositions de correction. Les compte-rendus validés deviennent officiels et sont alors mis en ligne sur le site du CBEI et adressés par mail à tous les adhérents dont le mail est disponible et à tous les juges du club.

1. Prise en compte des Chiens de Berger de Bohême par le CBEI.

Au cas où le Berger de Bohême - présenté en exclusivité lors de la NE 2013 du CBEI à Châlette - serait reconnu par la FCI, le comité souhaite que cette race soit attribuée par la SCC au CBEI. Il existe actuellement une association d'intérêt pour cette race, sans lien avec la SCC. Nadia Clément, présidente de cette association domiciliée en Alsace, sera interrogée par le président du CBEI pour demander l'avis de ses adhérents sur leurs souhaits et, en conséquence, le mode de relation avec le CBEI.

2. Budget.

Sur l'année 2013, le bilan financier est pour l'instant excédentaire d'environ un millier d'euros. Le bilan de la Nationale d'élevage (environ 8 000 €) a été globalement équilibré. Un point précis du budget 2013 exécuté sera disponible en début d'année.

Le président demande l'achat d'un disque dur externe afin de classer et d'archiver les photos du club. Le comité, à l'unanimité, approuve le financement.

3. Cotations.

Une éleveuse de Podhale (Françoise Martin) a deux chiens champions, y compris un décédé, dont les cotations n'ont pas pu être effectuées à cause de documents ayant été égarés. Plusieurs membres du comité - témoignant de la validité et honnêteté de la demande - souhaitent que ces cotations puissent être enregistrées malgré tout. Le comité donne son accord, à titre exceptionnel.

4. Dysplasies.

C'est Yves Moreau qui reçoit les demandes de lectures de dysplasie des propriétaires des chiens. Afin d'être sûrs que les résultats soient exacts et honnêtes, il faut que les radios soient centralisées chez Yves qui les envoie aux lecteurs officiels et qui reçoit directement les résultats des lectures. Seule cette procédure est acceptable par le CBEI. La procédure (y compris pour les radios numériques) va être reprécisée, remise en ligne sur le site du club et rediffusée prochainement à tous les adhérents. Aucun autre résultat ne sera validé par le CBEI, notamment des radios envoyées directement aux lecteurs par les propriétaires des chiens.

Donc circuit officiel : radios et tests (tests et paiements et enveloppes) adressés à Yves Moreau, qui envoie alors au lecteur choisi. Ce dernier renvoie les résultats à Yves Moreau qui informe le propriétaire du chien et alimente la base de données.

Désormais, les deux seuls lecteurs officiels du CBEI seront les Pr. Genevois et Fayolle.

Par ailleurs, pour les CLT et les autres grandes races, il est souhaité que l'âge minimum pour faire effectuer les radios de dysplasie coxo-fémorale passe de 12 à 18 mois. Le comité est d'accord avec cette proposition, sous réserve de l'acceptation par les autres membres du comité qui vont être interrogés par voie écrite (e-mail) avant validation de ce compte-rendu. Cette décision doit être ensuite soumise à la commission d'élevage SCC avant mise en application.

5. Grille de cotation du CLT.

Le comité décide de rendre obligatoire le test de dépistage de la Myélopathie Dégénérative et va demander à la commission élevage de la SCC de l'inclure sur la grille de cotation du CLT ainsi que la dysplasie du coude à partir de la cotation 4 (recommandé).

6. Compte rendu de l'Assemblée Générale tenue le 16 mars 2013 à Montluçon.

A défaut de compte rendu de cette assemblée, le président avait fait parvenir aux membres du comité le compte-rendu de trésorerie pour 2012 (voir en annexe) et un relevé des décisions de la réunion. Les principaux points évoqués étaient les suivants:

- Accès aux bases de données (principalement pour les CLT) : il a été décidé de donner accès aux adhérents (et uniquement aux adhérents) aux bases de données du club concernant les informations sur les tests. Les tests pour les CLT concerneront au moins les dysplasies coudes et hanches et la myélopathie dégénérative, mais d'autres informations non systématisées peuvent être incluses. Il sera demandé à chacun de remplir un formulaire acceptant la diffusion des informations aux adhérents du CBEI.
- Pour les autres races, une liste des tests à effectuer (éventuellement) sera si nécessaire établie en fonction des spécificités de chaque race.
- Identification génétique (ADN) : la tendance qui se dessine est le souhait de la SCC de la rendre obligatoire pour tous les chiens inscrits au LOF. Une procédure est en préparation à la SCC, en coopération avec un ou plusieurs laboratoires.

- Il est important que les personnes faisant effectuer des tests - quels qu'ils soient - sur leurs chiens adressent les résultats au club afin d'aider à la meilleure connaissance des problèmes qui peuvent se poser dans les différentes races.
- D'ores et déjà, pour les cotations, il faut le TAN et la dysplasie coxo-fémorale. En plus, à partir de la cotation 4 (recommandé) il faut l'identification génétique ainsi qu'à partir de la cotation Elite B le test de filiation (décision de la SCC de début 2012).

7. Nationale d'élevage 2013

Le comité convient que la NE 2013 à Châlette s'est bien passée, malgré la chaleur. La journée d'information à destination des juges a été intéressante (un compte-rendu très synthétique sera diffusé dans le prochain bulletin). Le nombre de chiens présents a été positif (presque 200). Les inconvénients d'une manifestation au cœur de l'été sont contrebalancés par les facilités apportées par l'adossment à une manifestation existante (notamment mise à disposition des cages, installation des rings, etc ...).

8. Spéciales et Championnat de France 2014.

Le projet de liste des spéciales de race 2014 a été diffusée au comité à plusieurs reprises depuis septembre et n'a semble-t-il pas posé de problème particulier (liste en annexe).

Pour le Championnat de France à Angers (le samedi 7 juin 2014 pour nos races), les juges pressentis par la SCC sont : Dan Chagnard pour les CLT, Alain Pécoult pour les races du 1er groupe et Mme Sviatlana Radziuk (Belarus) pour les races du 2ème groupe.

Pour la Nationale d'Elevage qui se déroulera à Montluçon le samedi 15 mars 2014, les juges seront Boris Chapiro pour les CLT, Jean-Claude Larive pour les bergers hongrois, italiens, croate et le Niziny, Mila Aleksoski pour les autres races. Organisation envisagée d'un TAN à confirmer.

La veille de l'expositon de Biganos (33), qui sera une spéciale de race le dimanche 27 juillet 2014, organisation d'un TAN et d'une bonitation.

9. 4ème Semaine de la Transhumance.

Lors de la "4ème Semaine de la Transhumance" qui se déroulera du 15 au 21 septembre 2014 à Rives (près de Voiron, dans l'Isère), organisation d'un TAN protecteurs ("TAN Mario") et d'un TAN "classique". Tous ceux qui pourraient venir seront les bienvenus à Rives pour cette semaine. Le comité souhaite que la partie des conférences et interventions techniques¹ soient regroupées sur les deux derniers jours (20 et 21 septembre), en même temps que les TAN et défilé en ville.

10. Chiens de protection de troupeau

D'une certaine façon, le retour de prédateurs (loups) en France est une "bénédiction" pour l'avenir de nos races de chiens de protection de troupeau, qui retrouvent aujourd'hui une véritable fonction traditionnelle oubliée depuis un siècle. Dans le cadre du "Plan Loup 2013-2017" (Ministère de l'Environnement), il ressort que l'un des éléments efficaces pour protéger les troupeaux c'est bien le chien de protection. La SCC est en train d'établir une base de données pour recenser les chiens qui travaillent, soit à ce jour environ 300 Maremme-Abruzzes et un millier de Montagne des Pyrénées.

¹ Conférence sur le chien de protection en Italie Méridionale, compte rendu de l'étude "Oktober in des Abruzzen", évaluation de la protection contre le loup en Italie, ... avec l'intervention de plusieurs vétérinaires, représentants des services publics italiens et éleveurs de chiens de protection et de moutons.

Le test mis en place pour les chiens de protection est un test sur troupeaux qui doit, après bien entendu la capacité au travail, noter l'équilibre des chiens vis à vis des promeneurs, etc... Des experts confirmateurs ont été nommés pour aller sur le terrain confirmer des chiens des races du CBEI qui travaillent notamment en montagne, avec une recherche primordiale de l'équilibre comportemental du chien et sa capacité au travail, en acceptant quelques défauts bénins au standard.

11. Test "conducteurs de troupeau"

Bernard Charolles propose la mise en place d'un test sur troupeau pour les races "conducteurs" (puli, pumi, mudi, croate, ...). Le comité est favorable à l'étude de la mise en place d'un tel test adapté à nos chiens et charge Bernard d'en imaginer le contenu et le déroulement. Ce test sera évidemment très proche de ce qui se fait déjà pour les races françaises d'utilisation voisine. Il est souhaitable de tenir compte des tests déjà mis en œuvre dans les pays d'origine (notamment Hongrie).

12. Assemblée Générale 2014.

Dans la mesure où 2014 est une année d'élections partielles au comité, il a été jugé préférable d'organiser l'assemblée générale annuelle statutaire (précédée d'une réunion du comité sortant) et la procédure des élections indépendamment de la Nationale d'Elevage. L'AG statutaire et les élections triennales auront lieu le vendredi 6 juin 2014 après-midi, à Angers, la veille du Championnat de France de la SCC. Le lieu sera précisé ultérieurement.

Pour les élections, pourront voter les adhérents ayant au moins six mois d'adhésion et à jour de leur cotisation ; pour être éligible, il faut être membre du CBEI depuis trois ans, à jour de cotisation.

La commission des élections a été désignée : présidente Martine Combettes, membres Franco Mannato et Imre Horvath, suppléante Evelyne Ballabriga (tous membres non sortants du comité). L'appel à candidature et la préparation du matériel de vote devront être préparés en début d'année prochaine. Les candidatures devront être adressées chez Martine Combettes. Les adhérents seront informés par le biais de la Lettre du CBEI.

13. Table ronde sur le Chien Loup Tchèque le 14 mars 2014

L'assemblée Générale ayant été déplacée au mois de juin 2014, le comité souhaite organiser à Montluçon, le vendredi après-midi, une table ronde pour réunir toutes les personnes intéressées par le Chien Loup Tchèque, afin d'évoquer tous les sujets concernant cette race. Cette idée avait été soulevée lors de l'AG de mars 2013. Bien entendu, cette réunion sera préparée et les inscriptions préalables requises.

14. Salon de l'agriculture 2014.

Le président attend avant le 19 décembre les réponses des participants potentiels à au Concours Général Agricole.

15. Programme prévisionnel 2015.

La Nationale d'Elevage serait organisée à Châlette sur Loing, le samedi 18 juillet 2015. András Korozs (président de la société canine hongroise) est déjà pressenti pour participer au CACS toutes races du lendemain, il pourra donc nous être utile. Nous pourrions en outre inviter un second juge étranger, éventuellement italien, plus un juge français.

Les propositions de spéciales de race pour 2015 sont à adresser au président dans les meilleurs délais, afin de contacter à temps les organisateurs des manifestations avant qu'ils n'arrêtent leur jury. Les contacts avec le régionales devraient se faire au plus tard en mars 2014 pour les spéciales de 2015.

16. Nominations de juges.

Le président informe le comité sur les juges, environ soixante, qui jugent les races du club, dont une vingtaine toutes les races (tableau en annexe, mis à jour mi-2013). Christian Karcher - en charge ce thème au sein du comité - vient d'envoyer à la SCC un certain nombre de dossiers de juges afin de demander leur qualification ou leur mise en stage lors de la prochaine commission spécialisée de la SCC. Nous avons un nombre significatif de juges, dont certains n'exercent que très rarement. Il faut donc porter une grande attention aux nouvelles nominations afin qu'elles n'accroissent pas la liste "inutilement".

Par ailleurs les compléments à la liste de juges formateurs (important vis à vis de la SCC) est proposée au comité. Cette liste (en annexe) est approuvée à l'unanimité. Le président se chargera de la communiquer à la SCC

Egalement nécessaire de rappeler régulièrement aux juges les directives du CBEI, notamment en ce qui concerne l'exigence de caractère stable des chiens lors de leur présentation aux manifestations, concours, tests ... Rappelé aussi que ce n'est pas parce que nos races sont peu nombreuses qu'il faut accepter à la confirmation et surtout à l'inscription à titre initial des chiens qui ne correspondent pas à une recherche de l'excellence. Enfin rappeler que seuls quelques juges (depuis mai 2011²) sont habilités à l'inscription à titre initial des Chiens Loups Tchécoslovaques.

17. Fonctions au sein du comité.

Le président procède à un rappel des différentes attributions de fonctions au sein du comité.

cotations : Simonne Fallenot;
radiographies et tests : Yves Moreau;
trésorerie, gestion des juges : Christian Karcher;
secrétariat : Franco Mannato;
homologations des titres de champion: Imre Horvath;
engagements nationale d'élevage : Simonne Fallenot;
informations Nizinny : Christa Lochner;
informations CLT : Yves Moreau et Nadia Clément;
informations autres races : Martine Combettes et Evelyne Ballabriga;
supports d'information (édition et web) : Imre Horvath.

18. Bulletin et Lettre du CBEI.

Le président propose la diffusion d'une Lettre du CBEI début janvier, avec les informations dont il dispose (notamment les éléments de ce compte rendu). Cette Lettre contiendra un mot de Christian Karcher (trésorier) concernant les adhésions en vue des élections. Un bulletin est également en préparation, publication à nouveau sponsorisée par la marque Distrivet.

² Rappel compte rendu du comité du 21 mai 2011 : "... Pour les CLT, les juges formateurs seront Ch. Eymar-Dauphin, JC. Larive, Ch Karcher, J. Larive, S. Desserne, D. Chagnard, F. Mannato et S. Pons. L'avis de ces seuls juges sera indispensable pour toute inscription « à titre initial » de CLT. Ces inscriptions TI de CLT doivent être exceptionnelles et ne pourront être faites que lors de la NE annuelle du CBEI (et ceci est également vrai pour les autres races du club : tous les juges des races du club en seront informés dès validation de ce compte-rendu)...."

Rappel : la Lettre du CBEI est une "newsletter" de diffusion la plus large possible, quasi uniquement par le web, alors que le Bulletin du CBEI, publication si possible annuelle de 64 pages, est à destination exclusive des adhérents et des juges. Le contenu des anciens Bulletins sera également progressivement accessible sur le site du CBEI.

19. Questions diverses.

Le président rappelle quelques statistiques concernant nos races. Pour l'année 2012, il n'y a eu pour l'ensemble de nos races aucune inscription à titre initial. Il y a eu 967 inscriptions au LOF dont 442 pour des CLT, 191 Podhales, 127 Nizinny, 85 Sarplaninac, 29 Caucases, 20 Tornjak, 23 Kuvasz, 13 Maremme, 7 bergers Croates, 5 Komondor, 1 Carpatin, 3 Puli, 1 Pumi, 5 Cuvac, 4 Mudi, 2 Asie Centrale et 9 bergers de Russie Méridionale. Parallèlement il y a eu 213 confirmations en 2012 pour l'ensemble de nos races, soit 22 % par rapport au nombre total d'inscriptions dans l'année.

A la fin 2012, depuis l'origine, 18.152 chiens des races du CBEI ont été inscrits au LOF. La race la plus ancienne dans les comptes actuels de la SCC semble être le Puli, première inscription en 1969, puis le Kuvasz et Komondor en 1973, ensuite le Podhale, le Sarplaninac et le Maremme-Abruzzes en 1979.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

Annexes :

- programme 2014
- additif à la liste des juges formateurs
- juges des races du CBEI (maj mi-2013)
- compte-rendu trésorerie 2012

ANNEXE 1

Agenda 2014 (mis à jour le 30.11.2013)

- Spéciale Bordeaux CACIB le 19 janvier (juge polonais Waldemar Mrowiecz)
- Spéciale de race CACS Douai le 1er mars (juge Jean-Claude Larive)
- Table ronde Chien Loup Tchèque slovaque le vendredi 14 mars à Montluçon
- Nationale d'Élevage et TAN à Montluçon, le samedi 15 mars (jury Boris Chapiro pour CLT, Jean-Claude Larive pour Niziny, races hongroises et italiennes, Mila Aleksoski pour les autres races)
- Spéciale de race CACIB Montluçon le dimanche 16 mars (juge Franco Mannato)
- Spéciale de race CACS Colmar le 5 avril (juge Jan De Gids et Christian Karcher pour 2ème groupe)
- Assemblée Générale et élections statutaires du CBEI, vendredi 6 juin 2013 à Angers
- Championnat de France ANGERS les 7-8 juin (juges : CLT D. Chagnard, reste du 1er groupe A. Pécoult, 2è groupe Sviatlana Radziuk, Russe)
- Spéciale de race CACS Aix en Provence le dimanche 22 juin (juge Raymond Soulat)
- Spéciale de race CACS le dimanche 27 juillet Biganos (juge Daiva Rimaityte) avec TAN et bonifications la veille
- Spéciale de race CACIB Brive le dimanche 17 août (Sylvie Desserne)
- Semaine de la Transhumance à Rives avec TAN "normal" et TAN protecteurs les 20-21 septembre (Mario Massucci + Martine Combettes +++)
- Spéciale de race CACIB Orléans les 11-12 octobre (juges pressentis Petru Muntean et Gerard Jipping ou autres)
- Spéciale de race CACS Metz le samedi 1er novembre (Maryla Makomaski)
- Spéciale de race CACS et TAN Nantes le samedi 13 décembre (juge à voir)

ANNEXE 2

Ajouts à demander (à la SCC) à la liste des juges formateurs pour les races du CBEI :

RACES

AJOUTER A LA LISTE

Berger de Bergame
Maremme-Abruzzes

Franco Mannato et Sylvia Pons-Morand
Franco Mannato et Sylvia Pons-Morand

Berger de Russie Méridionale

Franco Mannato, Sylvia Pons-Morand,
Boris Chapiro

Berger Polonais de Plaine Niziny

Maryla Makomaski et Franco Mannato

Berger Croate

Franco Mannato

Berger Polonais de Podhale-Tatra

Franco Mannato et Sylvia Pons-Morand

Berger Roumain de Mioritza

Franco Mannato et Sylvia Pons-Morand

Berger Roumain des Carpathes

Franco Mannato et Sylvia Pons-Morand

Chien Loup Tchecoslovaque	Franco Mannato, Sylvia Pons-Morand, Jeannette Larive
Komondor Kuvasz	Franco Mannato et Sylvia Pons-Morand Franco Mannato et Sylvia Pons-Morand
Mudi Pumi Puli	Franco Mannato Franco Mannato Franco Mannato
Tchouvatch (Cuvac) Slovaque	Franco Mannato et Sylvia Pons-Morand
Berger du Caucase	Franco Mannato, Sylvia Pons-Morand, Boris Chapiro
Berger du Karst	Franco Mannato et Sylvia Pons-Morand Boris Chapiro
Sarplaninac	Franco Mannato, Sylvia Pons-Morand, Patrick Rouchon, Boris Chapiro
Berger d'Asie Centrale	Franco Mannato, Sylvia Pons-Morand, Boris Chapiro
Berger de Bosnie Herzégovine et Croatie	Franco Mannato, Sylvia Pons-Morand, Christian Karcher, Jean-Claude Larive, Christian Eymar-Dauphin, Patrick Rouchon Boris Chapiro
Berger d'Europe du Sud Est (Bucovine)	Franco Mannato, Sylvia Pons-Morand, Christian Karcher, Jean-Claude Larive, Christian Eymar-Dauphin, Boris Chapiro